

Rapport d'activités 2020-2021

Bonjour,

Un mot simple et évocateur pour introduire la *Corporation de gestion du Centre de glaces de Québec*.

Si 2020-2021 a été une première année d'activités mouvementée et productive pour la Corporation, il faut reconnaître que les artisans à l'origine du Centre de glaces avaient bien jeté ses bases en identifiant ses principaux objectifs et des moyens pour les atteindre. Saluons donc le travail accompli par nos interlocuteurs de la Ville de Québec et par l'équipe de la Fédération de patinage de vitesse du Québec (FPVQ).

Tel qu'envisagé, ce nouvel OBNL a une double responsabilité, soit d'assurer la gestion, le développement et l'organisation des activités du Centre de glaces au profit de l'ensemble de la communauté et de soutenir l'essor du patinage de vitesse, notamment en collaborant avec les organismes reconnus ou non, et en concrétisant des programmes d'encadrement sportif pour les athlètes de niveau *Espoir à Excellence*.

Ce premier Rapport d'activités présente de façon succincte les principales réalisations de la dernière année et qui seront les fondations de l'organisme alors même qu'il s'apprête à accueillir les clientèles dès que le Centre de glaces sera ouvert.

Profitons de cette occasion pour remercier les partenaires qui ont assumé à parts égales le financement de cet équipement extraordinaire : le Gouvernement du Canada, le Gouvernement du Québec et la Ville de Québec.

Nous remercions tout spécialement la Ville de Québec et toutes ses équipes qui œuvrent à faire de cet équipement un succès identitaire. Remercions également l'équipe élargie des employés et des bénévoles de la Fédération de patinage de vitesse du Québec qui, sous l'impulsion de son Directeur général, Monsieur Robert Dubreuil, porte de façon indéfectible ce projet unique.

Et, en terminant, remercions les premiers employés de la Corporation, les entraîneurs du Centre d'entraînement Gaétan-Boucher ainsi que les administrateurs bénévoles qui s'investissent au sein du Conseil. Leurs compétences et leur dévouement sont remarquables et tellement appréciés.



Denis Servais
Président



Jean-François Harvey
Directeur général

Une année dont on se souviendra

Dans un contexte particulier de pandémie mondiale, l'année a débuté abruptement pour la nouvelle Corporation de gestion du Centre de glaces de Québec. Cette dernière, forte d'un plan d'affaires et d'une direction générale fraîchement arrivée en poste, était tout juste inscrite au registraire des entreprises par un Conseil d'administration agissant de façon provisoire.

La gouvernance aura été le premier grand chantier entrepris. Selon une identification des besoins et des exigences rigoureuses pour réaliser le mandat de gestion d'un équipement de l'ampleur du Centre de glaces, une matrice de compétences a permis d'identifier le profil recherché pour les administrateurs. Une fois cet exercice accompli, le recrutement a eu lieu et chaque talent a ensuite contribué à solidifier les bases de l'OBNL.

Entre l'Assemblée générale de fondation tenue le 6 juillet 2020 et la fin de l'année financière le 31 mars 2021, cinq séances du Conseil et trois séances extraordinaires ont eu lieu.

Le Comité *Gouvernance, éthique et communications* et le Comité *Administration, finances et ressources humaines* ont tous deux été forts actifs.

Des ententes structurantes

Pour bien identifier le rôle et les responsabilités de la Corporation de gestion, des ententes ont été négociées avec nos interlocuteurs de la Ville de Québec. Ainsi, au printemps, nous procédions à la signature d'une entente pour la gestion du Centre de glaces, d'une entente avec l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge pour la portion de l'ancien Centre sportif de Sainte-Foy et d'une troisième entente conférant à l'OBNL les droits d'identification pour l'ensemble de l'équipement du Centre de glaces.

Puisque la Fédération de patinage de vitesse du Québec est une instigatrice du projet de Centre de glaces et qu'elle soutient de nombreuses manières le démarrage de la Corporation de gestion, une entente a aussi été élaborée pour paramétrer cette relation unique, et notamment le droit d'accès des athlètes inscrits au *Centre d'entraînement Gaétan-Boucher* et des athlètes identifiés par *Patinage de vitesse Canada*.

Collaboratrice à bien des niveaux

Le Centre de glaces est un chantier de premier plan et la collaboration de chacun est déterminante. La Corporation a joué un rôle proactif auprès du personnel du Service de la gestion des immeubles, du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire et du Service des communications de la Ville en participant notamment au Comité de coordination. La Corporation contribue également au Comité d'inauguration. Ces activités pertinentes pendant la période de réalisation du projet feront graduellement place à des comités plus opérationnels dès l'ouverture.

Mission

La Corporation de gestion assure la gestion, le développement et l'organisation des activités du Centre de glaces, un lieu public et sportif par excellence. Pour ce faire, elle favorise l'obtention et la tenue d'événements sportifs complémentaires avec la vocation du lieu et de son partenaire-proprétaire, la Ville de Québec, et elle diversifie les revenus par différents partenariats de nature sportive et commerciale.

Pour soutenir l'essor du patinage de vitesse, elle développe et gère des programmes d'encadrement regroupés sous la dénomination du **Centre d'entraînement Gaétan-Boucher**.

Communications

De concert avec les différents services de la Ville, la Corporation a contribué au développement de l'image de marque et à différents projets de commémoration qui verront le jour au Centre de glaces. Elle a également développé un plan de communication, paramétré les conditions d'exploitation des opportunités commerciales et collaboré à des initiatives de relations de presse.

Avec le soutien de ses collaborateurs de la FPVQ, elle s'est adjoint les services du Regroupement Loisir et Sport du Québec pour le développement de son site web et s'est doté d'un logiciel de gestion des clientèles.

Structure administrative et ressources humaines

De l'ouverture d'un premier compte bancaire à l'établissement d'hypothèses budgétaires des plus détaillées, la Corporation de gestion a développé en cours d'année sa structure administrative. En termes de ressources humaines, un plan de dotation, un code d'éthique, une politique d'emploi et différentes politiques de gestion ne sont que quelques-unes des réalisations accomplies avec le soutien et le concours des administrateurs.

Quant aux activités financières et aux pratiques comptables implantées, elles seront auditées indépendamment au terme de l'année par un cabinet mandaté et cela permettra à la Corporation de s'engager tout en rencontrant les attentes les plus élevées.

Développement commercial

Le Centre de glaces, par son attrait et sa position géographique, constitue une opportunité d'association de marque extraordinaire. La capacité pour la Corporation de monnayer une telle association de marque constitue une occasion de maillage avec un partenaire commercial qui garantira à ce dernier une grande visibilité en échange d'un apport financier qui pérennisera l'action de l'OBNL. En ce sens, un travail considérable a été réalisé et nous devrions annoncer au printemps 2021 la nouvelle dénomination du Centre de glaces.

Un restaurant et une boutique sportive se situeront au cœur du Centre de glaces et ils seront d'importants partenaires dans la livraison de l'expérience client. Le développement de ces relations est de la responsabilité de la Corporation et différentes démarches ont été réalisées pour solliciter les acteurs de ces secteurs qui ont été durement mis à l'épreuve durant la pandémie. Au moment d'écrire ces lignes, un restaurateur dont l'offre est en parfaite équation avec les visées du Centre de glaces est retenu au terme d'un processus de sélection. Les démarches pour s'adjoindre un opérateur pour la boutique sont également en cours.

Centre d'entraînement Gaétan-Boucher

Avec la concrétisation du Centre de glaces, les parties ont souhaité regrouper les différentes structures qui encadraient autrefois la pratique du patinage de vitesse de haut niveau. Ainsi, le *Centre d'entraînement de patinage de vitesse de la région de Québec* (CEPVRQ) a cessé ses activités au printemps 2020 et l'OBNL du *Centre national Gaétan-Boucher* (CNGB) a cessé ses activités en septembre 2020.

La Corporation a donc entrepris de consolider ces services d'encadrement sportif sous la dénomination du **Centre d'entraînement Gaétan-Boucher (CEGB)** et de son **Académie**. Ce faisant, et ce, malgré la pandémie, plus de 100 athlètes se sont inscrits au programme estival et une cinquantaine ont poursuivi en septembre leur entraînement à temps complet sur une base annuelle.

Les objectifs de cette consolidation sont simples, il s'agit d'offrir ici à Québec, une structure des plus robustes pour permettre aux athlètes d'atteindre leur plein potentiel. En marge, l'expertise des entraîneurs a été préservée et ces talents sont désormais engagés et reconnus par la Corporation, qui veillera à maximiser les différentes sources de financement avec ses partenaires.

Pour la seule période de septembre à mars, ce sont quelque 830 séances d'entraînement qui ont été comptabilisées sur la plateforme *Hexfit* et offertes aux trois groupes d'entraînement à temps complet. Et malgré les nombreuses restrictions sanitaires imposées par la Santé publique 37 % de ces séances se sont déroulées sur les plateaux d'entraînement et en respect des consignes. À cet effet, remercions la Ville de Québec et la Ville de Lévis qui ont réaffirmé leur soutien envers les patineurs.

Finalement, un sondage de satisfaction complété de façon anonyme par les athlètes en fin de saison a permis de constater que 75 % d'entre eux se disaient plus que satisfaits de leur saison, que 88 % se considéraient meilleurs athlètes que la saison précédente et que 96 % d'entre eux envisageaient poursuivre leur cheminement sportif l'an prochain, ce qui est de très bon augure pour l'avenir du Centre de glaces.

Un écosystème sportif et des partenaires de premier plan

L'année 2020-2021 a été unique à bien des points de vue pour le milieu du patinage de vitesse de la grande région de Québec. En plus de composer avec les impacts d'une pandémie jamais vue, les organismes ont vu d'importantes transformations dans leurs structures et une transition au niveau de l'encadrement sportif de haut niveau.

Dans ce contexte, la Corporation a engagé un dialogue avec le nouveau Club de patinage de vitesse de la Ville de Québec (le regroupement des anciens clubs de Sainte-Foy et de Québec), un partenaire des plus importants. De nombreuses rencontres ont déjà permis de tracer les grandes lignes de l'horaire cadre, d'identifier les opportunités et de prévoir les conditions de réalisation pour l'organisation des compétitions d'envergure régionale et provinciale.

La Corporation de gestion a maintenu une excellente collaboration avec l'Association régionale de patinage de vitesse (ARPVQ) et souhaite saluer ses bénévoles qui ont maintenu pendant plusieurs années l'encadrement sportif au CEPVRQ. La Corporation de gestion remercie de nouveau l'ARPVQ pour le legs du surplus d'opérations au montant de 5 400 \$ effectué lors de la fermeture de l'organisme.

Des communications sont également entreprises auprès de différents organismes qui agissent déjà à titre de partenaires, nommons ici, entre autres, l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale et Excellence sportive Québec-Lévis (ESQL), Patinage de vitesse Canada (PVC), Gestion d'événements de patinage de vitesse (GEPV), qui constitue la division d'organisation d'événements de la FPVQ et qui a proposé plusieurs candidatures pour la tenue d'événements majeurs au Centre de glaces en plus d'avoir obtenu le Mondial des maîtres qui sera tenu en 2023.

Le grand démarrage en 2021-2022

Le défi qui se présente à la Corporation de gestion pour l'année à venir est bien sûr d'assurer pour l'ouverture officielle du Centre de glaces au public et aux athlètes. En vue de cette étape significative, il importe de compléter l'équipe interne déjà en place avec des ressources dédiées à un accueil impeccable des différentes clientèles. Dans un même établissement, le Centre de glaces réunira plusieurs disciplines sportives et plusieurs activités, impliquant des horaires variés qui devront être conjugués au mieux et laisser du temps pour l'entretien des lieux. La qualité de l'ensemble des communications de la Corporation envers chaque partie prenante sera donc la clé pour un fonctionnement global fluide et une expérience client optimisée.

Cette première année d'opérations sera également l'occasion de concrétiser de nouveaux partenariats qui favoriseront des échanges de visibilité, et ce, dans les meilleures conditions possibles. Le maintien d'une relation privilégiée avec la Ville de Québec demeure aussi une priorité centrale pour la Corporation. Grâce à ces différents partenariats, la programmation déployée au Centre de glaces permettra à certaines activités de devenir des sources de revenus autonomes. Parallèlement, il faudra continuer à développer l'offre du *Centre d'entraînement Gaétan-Boucher* pour attirer de nouveaux sportifs et fidéliser ceux déjà inscrits.

Enfin, le défi « administratif » de l'exercice financier 2021-2022 sera de tendre rapidement vers un équilibre budgétaire et d'en arriver à un modèle efficace qui pourra être reproduit l'année suivante.

Beaucoup de composantes restent à rattacher au fil des prochaines semaines et des prochains mois. Une année mouvementée et productive se présente de nouveau, mais la Corporation de gestion l'entame avec confiance, en ayant bien identifié le rôle et les responsabilités qu'elle doit assumer.